FOL SAVOIE LA CLAIRIERE
FOYER JEUNES TRAVAILLEURS

Mode d'emploi :

VISALE.FR
CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT

INDISPENSABLE

La Garantie VISALE :
La Garantie VISALE est un cautionnement gratuit proposé par Action Logement qui facilite l'accès au logement des jeunes. Une caution 100%gratuite en quelques clics !

1 Je simule mon droit aux Aides au Logement sur www.mesdroitssociaux.gouv.fr
Puis je fait une capture d'écran/j'enregistre le résultat de ma simulation.

2 Je prépare et je télécharge les documents dont je vais avoir besoin : pièce d'identité (recto verso), mon dernier avis d'imposition, ma preuve de ressource (contrat de travail, Contrat Engagement Jeunes, attestation de paiement CAF, attestation de scolarité, etc...) et ma simulation APL.

3 Je me connecte sur le site www.visale.fr et je crée mon espace VISALE

4 Après avoir tester mon droit à la garantie, je demande un VISA.

DEMANDER UN VISA

Je n'oublie pas de renseigner ma simulation APL. :

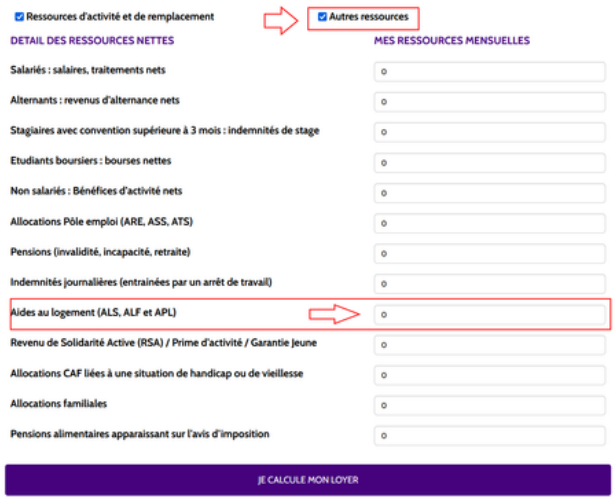

5 Je reçois un mail de VISALE confirmant le dépôt de ma demande avec un numéro de dossier. Je l'envoi au FJT avec une capture d'écran du montant pris en charge par visale :

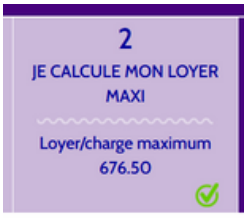

6 Je vérifie régulièrement mes mails en cas de document manquant à ma demande (vérifier mes spams)

7 Après quelques jours, je reçois par mail ma VISALE certifiée que je transmet rapidement au FJT La Clairière afin de compléter mon dossier.

Attention votre contrat de doit pas être signé avant l'obtention de votre visa certifié.